

# Conférence de presse conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Jacob Zuma, président de la République d'Afrique du Sud, à Pretoria le 14 octobre 2013.

M. Jacob ZUMA - Excellence, M. le président, Mesdames et Messieurs les ministres des deux pays, membres de vos délégations, Mesdames et Messieurs, les membres de la presse. Je vous souhaite la bienvenue. Aujourd'hui marque un jalon important dans les relations bilatérales entre l'Afrique du Sud et la France. Nous sommes absolument ravis d'accueillir son Excellence, M. François HOLLANDE, lors de cette première visite d'Etat dans notre pays.

La coopération entre nos deux pays recouvre toute une gamme de domaines, notamment la défense, le développement, la coopération, les sciences, les technologies, l'art et la culture, l'énergie, l'agriculture. Nous avons aussi de solides liens économiques. Parmi les pays de l'Europe, la France est le troisième partenaire le plus important en investissement et en commerce pour l'Afrique du Sud. De la période 2004 à 2012, les investissements de 15 milliards de rands d'entreprises françaises, ont été enregistrés en Afrique du Sud, créant toute sorte de possibilités d'emplois.

Nous sommes convenus également que nous avons besoin, ensemble, de développer le commerce de façon équilibré. Nous allons prendre la parole en fin d'après-midi devant le Forum sud-africain-France économique pour que les deux côtés se saisissent de ces occasions ouvertes par nos relations cordiales. Les entreprises sud-africaines, en particulier se réjouissent d'avance des possibilités d'augmenter leurs exportations sur le marché français.

J'ai informé le président HOLLANDE des efforts que nous déployons pour stimuler notre économie grâce à notre nouveau plan national de développement. Nous avons préparé ce plan national de développement, afin que le pays se dote d'un plan à long terme, pour diriger nos efforts de développement en faveur d'une économie inclusive et pour créer des emplois, pour favoriser les capacités de l'Etat et pour promouvoir des partenariats dans toute la société.

Ce plan précise comment nous voulons que l'Afrique du Sud se développe d'ici 2030. Dans le cadre de ce plan national de développement, nous avons inscrit nos principaux instruments économiques comme la nouvelle voie vers la croissance et le plan d'action de politique industrielle pour favoriser l'activité économique dans six principaux domaines, à savoir : le développement des infrastructures, l'agriculture, les mines et l'enrichissement, les manufactures, l'économie verte et le tourisme.

Nous encourageons les milieux d'affaires des deux pays à coopérer de plus en plus dans ces domaines. Il y a déjà des investissements consacrés par des entreprises françaises dans d'importants projets d'infrastructure dans notre pays. Nous nous félicitons des développements positifs en matière de tourisme. A titre d'exemple, en 2012, quelques 122 000 touristes français sont venus en Afrique du Sud, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année précédente. La coopération dans les autres domaines, se poursuit également. L'amélioration des qualifications fait partie intégrante de notre vision de développement pour 2030. Je suis ravi que notre composante d'amélioration des qualifications techniques, porte sur la formation professionnelle, l'enseignement supérieur ainsi que la recherche et le développement.

Mesdames et Messieurs,

En 2012, l'Afrique du Sud et la France ont inauguré le concept de saison culturelle réciproque

en France, lorsque les deux pays ont intégré le concept de saison culturelle réciproque qui a été une grande réussite. Il y a eu une saison française l'an dernier en Afrique du Sud, qui a permis aux Sud-Africains de faire connaissance avec la culture, les possibilités offertes par la science en France. De même, la saison sud-africaine a lieu en ce moment en France, avec quelques 120 différents projets et toutes autres initiatives qui ont lieu dans une centaine de villes en France. C'est un programme qui permet de faire connaître plus de 800 Sud-Africains : des artistes, des universitaires, des sportifs.

Nous sommes particulièrement heureux que plus de 35 000 personnes se soient rendues à l'exposition Nelson MANDELA, qui s'est tenue à Paris. Ce projet s'est avéré une véritable réussite pour la consolidation des relations interpersonnelles entre la France et l'Afrique du Sud. Il est certain que ces saisons culturelles France-Afrique du Sud, vont améliorer les possibilités touristiques entre les deux pays.

Mesdames et Messieurs,

La France est un partenaire de développement fiable pour l'Afrique du Sud depuis le début de notre démocratie en 1994. La France a toujours soutenu nos efforts de reconstruction et de développement. Nous apprécions la poursuite du soutien. Nous avons parlé de développement dans nos régions respectives, nous avons applaudi le rôle que la France continue de jouer dans la consolidation de l'Union européenne. Une Union européenne solide offre une importance stratégique pour notre pays, vue l'étroitesse des liens sociaux-économiques qui nous lient pour ce qui est de l'Afrique.

Nous nous sommes mis d'accord pour appuyer les efforts en cours de l'Union africaine et des Nations Unies, pour la promotion de la paix et de la sécurité dans tout le continent. Nous sommes inquiets, de même, en matière d'insécurité et de situation humanitaire dans les zones affectées par des conflits et en particulier, nous nous préoccupons du sort des femmes et des enfants.

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le président HOLLANDE, lors de sa visite, a solidifié les relations existantes entre nos deux pays. Nous avons consolidé notre coopération dans des domaines existants et ouvert les portes à d'autres possibilités, comme l'indique les accords qui viennent d'être signés ici-même. Permettez-moi de me saisir de cette occasion et d'inviter le président HOLLANDE à prendre la parole.

Merci.

LE PRESIDENT - Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs. C'est avec émotion que j'effectue cette première visite d'Etat en Afrique du Sud. Car ce grand pays évoque la lutte pour la liberté et la dignité humaine. La France a été à ses côtés pendant toutes les années d'oppression. Elle est encore à ses côtés pour les années de développement qui s'ouvrent lui.

Emotion aussi parce que l'Afrique du Sud est un pays qui réussit à être un modèle de réconciliation. Avec le Président ZUMA, nous partageons une même vision des relations internationales et du destin du monde. Une vision de progrès.

Nos deux pays, France et Afrique du Sud, avaient bâti un partenariat stratégique dès 1994, il y a 20 ans. C'était entre le président MANDELA et le président MITTERRAND. Aujourd'hui, il nous revient d'ouvrir une nouvelle phase. C'est ce que nous avons fait aujourd'hui. J'ai conscience que l'Afrique du Sud est un pays qui émerge sur le plan économique et qui revendique, à juste raison, un rôle dans le concert des Nations. La France est disponible pour être l'un de ses principaux partenaires.

Nous le démontrons à travers les accords que nous venons de signer. D'abord en matière de transport, ALSTOM va conclure avec PRASA, qui est l'équivalent de la SNCF, un contrat de plus de 4 milliards d'euros. C'est le plus gros contrat signé ces dernières années entre la France et l'Afrique du Sud. ALSTOM fournira 3 600 wagons à PRASA. Une grande partie sera réalisée ici-même, en Afrique du Sud, avec la création de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects. Il y aura également des retombées importantes pour les sites d'ALSTOM en France. Nous allons mettre en place une formation des techniciens sud-africains, aussi bien ici, dans leur pays, qu'en France si cela est nécessaire. C'est un bel exemple de partenariat avec une commune volonté de

partager la technologie, de partager les emplois et de partager une même ambition en matière de transport.

Autre exemple de ce partenariat nouveau, l'accord qui a été signé entre GDF SUEZ et l'Afrique du Sud pour des centrales thermiques à hauteur d'un milliard six cent millions. Si je veux poursuivre dans cette illustration, il y aura également une centrale solaire qui sera réalisée en commun grâce au financement de l'AFD.

Partenariat également exceptionnel en matière agricole, puisque vous y avez pris part à l'instant il y a eu cette cérémonie de signature entre les deux ministres de l'Agriculture pour un Institut franco-sud-africain agricole. C'est, là encore, une même conception qui nous anime, de la sécurité alimentaire, de la qualité de l'alimentation, de la lutte contre la volatilité des prix en matière agricole.

Partenariat encore exceptionnel sur le plan culturel. Le président ZUMA a évoqué les saisons : la saison française en Afrique du Sud qui a lieu en 2012 et la saison sud-africaine en France qui verra 250 évènements se produire. Le dernier étant prévu au mois de décembre. Nous avons voulu aussi, ensemble, montrer que nous pouvions agir pour les autres en matière culturelle. C'est l'accord que nous avons passé pour la préservation des manuscrits de Tombouctou, puisque l'Afrique du Sud avait contribué à moderniser le centre Ahmed BABA, qui a été, vous le savez, très abîmé par les terroristes.

J'ai voulu pour cette visite montrer l'attachement de la France à un travail de mémoire. Il y aura la restauration des archives sonores du procès de Rivonia qui, vous vous en souvenez, avait conduit à la condamnation à la prison à vie de Nelson MANDELA et de ses neuf co-accusés. C'est, à travers cette réhabilitation des archives aussi, une manière pour la France d'entretenir la mémoire du combat contre l'apartheid.

La France et l'Afrique du Sud partagent enfin une même conception de la sécurité sur le continent africain. Je l'avais dit, c'était à Dakar, la sécurité des Africains appartient aux Africains. Ce sont eux qui ont à la mettre en œuvre avec leur organisation, l'Union africaine, et avec les organisations régionales qui en ont la compétence. Mais ce que la France peut faire, c'est accompagner, former, encadrer et c'est ce que nous proposons à travers le sommet qui se tiendra, à la fin de l'année, à Paris et auquel le Président ZUMA a bien voulu répondre positivement quant à l'invitation qu'il avait reçue. J'y suis très sensible parce que, sur les principaux sujets du continent africain, l'Afrique du Sud et la France ont la même approche. Ainsi, je salue ce que fait l'Afrique du Sud en République démocratique du Congo, notamment par sa présence au sein de la nouvelle brigade d'intervention de la force de l'ONU. Je remercie également les efforts de l'Afrique du Sud, dans le cadre de la SACD pour parvenir enfin à des élections à Madagascar. Sur la situation en République centrafricaine, nous avons ensemble pensé qu'il y avait une nécessité de mobiliser l'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations unies pour constituer une force permettant de retrouver, pour ce pays, la stabilité et la sécurité. Enfin, je n'oublie pas le soutien que le Président ZUMA m'avait apporté lors de la décision que j'avais prise d'intervenir au Mali. Encore aujourd'hui, nous avons sur le Sahel la même vigilance par rapport à la résurgence d'actes terroristes.

Je veux terminer sur les dossiers internationaux. Nous les avons évoqués et là encore nous avons une grande convergence. Je ne parle pas simplement des dossiers concernant la Syrie, l'Iran ou la destruction des armes chimiques, la lutte contre la prolifération nucléaire. Je parle également de la volonté qui nous anime de faire aboutir la conférence sur le climat ce sera le rendez-vous de 2015. De même, nous avons la même volonté au G20. Nous nous concertons d'ailleurs avant chacune de ses réunions pour mieux réguler l'économie, lutter contre la fraude fiscale et faire en sorte que nous puissions avoir une autre approche du développement.

La France et l'Afrique du Sud sont deux puissances qui ont vocation à s'exprimer pour le monde et dans le monde, à apporter des valeurs, des principes, mais également le souci de pouvoir trouver une réponse aux grands conflits qui, hélas, continuent d'ensanglanter la planète. Nous avons le souvenir de nos combats passés, côte à côte.

Je ne peux oublier Nelson MANDELA. J'ai une pensée pour lui en cet instant, pour sa famille,

pour ses proches, pour ses camarades de lutte. Lorsque se terminera cette conférence de presse, le Président ZUMA et moi-même nous nous rendrons à Freedom Park pour nous recueillir et saluer la mémoire de tous les militants qui ont lutté pour la liberté en Afrique du Sud. La liberté, la dignité humaine, la lutte contre le racisme, ce sont des valeurs qui valent partout dans le monde et qui, ici, trouvent un écho particulier. D'où l'émotion que je ressentais pour cette visite d'Etat.

QUESTION - « Bonjour Monsieur le Président. Brièvement, peut-être aux deux Présidents. Le commerce entre vos deux pays se fait mais on pourrait faire plus, puisqu'il est déséquilibré pour le moment en faveur de la France. Que faites-vous pour changer la situation. La France était jadis accusée d'intervenir dans les affaires de l'Afrique. Est-ce qu'elle change cette attitude maintenant ? Merci. »

Jacob ZUMA - « La question du commerce et du déséquilibre, nous en avons parlé très honnêtement. Nous sommes convenus qu'il fallait changer la situation. Effectivement, nous sommes en train de changer cette situation. Puisque nos deux pays ont reconnu cette situation, cela devrait avoir un impact sur les entreprises qui font les investissements pour améliorer cet équilibre. Ceci devrait aider aussi à augmenter le volume des échanges. C'est un changement qui commence à se faire et nous espérons qu'il y aura un équilibre sous peu. Je pense qu'avec cette visite en particulier, nous devrions voir des différences. Merci. »

LE PRESIDENT - « M'accompagnent dans cette visite de nombreux chefs d'entreprise français de toute taille et dans de nombreux domaines.

L'enjeu, c'est non seulement d'augmenter nos échanges, d'acheter et de vendre. Mais également d'implanter des entreprises françaises, ici, en Afrique du Sud de façon à ce qu'il puisse y avoir ce rééquilibrage que vous souhaitez.

Dans les accords que nous avons passés aujourd'hui, il s'agit d'emplois qui vont se faire en Afrique du Sud. De jeunes qui vont être employés par ces entreprises en Afrique du Sud et pour l'Afrique du Sud.

C'est l'ambition qu'a le Président ZUMA de faire en sorte que les grands projets d'infrastructures, que les grands programmes qui sont lancés puissent également permettre l'inclusion de toute la population d'Afrique du Sud et qu'il y ait un rattrapage y compris en Afrique du Sud.

Nous avons une conception de partenariat qui est équilibrée et qui respecte profondément les choix de l'Afrique du Sud.

Sur notre politique à l'égard de l'Afrique - je l'ai redit au Président ZUMA - la France ne distingue pas les pays africains selon les langues qui sont utilisées, selon l'histoire. La France considère tous les pays africains avec le même respect et les mêmes principes. La France est également attentive à ce que l'Union africaine soit l'organe légitime pour déterminer l'avenir du continent. Enfin, quand elle est appelée à intervenir, c'est parce que les pays africains eux-mêmes l'ont souhaité dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. C'est ce que nous avons fait pour le Mali. Pour la Centrafrique, nous y sommes présents pour protéger nos ressortissants. Nous appuyerons une force africaine, parce que ce seront les Africains qui rétabliront la sécurité et la stabilité de la Centrafrique. »

QUESTION - « Une question à vous deux sur les politiques étrangères. On a beaucoup parlé de la politique africaine sur le continent. Il y a une crise grave en République centrafricaine. Vous avez dit que vous avez la même vision. Est-ce que c'est une possibilité de travailler de concert ? Si oui dans quelles conditions et comment ? Peut-être une question au Président ZUMA à propos de la République centrafricaine. La France annonce qu'elle va envoyer plus de troupes. Qu'en pense l'Afrique du Sud ? »

Jacob ZUMA - « Comme je l'ai dit, nous avons notamment parlé de la paix et de la sécurité sur le continent et entre autres sur la République centrafricaine. Ce n'est pas la première fois que nous en avons parlé. Nous avons eu des échanges de vue et nous avons pensé que nous devrions travailler de concert pour aider le peuple de la République centrafricaine.

Nous travaillons dans le cadre des organisations régionales et mondiales comme l'Union africaine et les Nations unies. Il y a des processus en cours dans le cadre de la région, dans la région d'Afrique centrale qui sont parmi ceux qui interviennent. La situation est nettement en train

et quelques conflits qui sont parmi ceux qui interviennent. La situation est nettement en train d'empirer.

Nous avons des comptes-rendus, Monsieur le ministre des Affaires étrangères de la République française nous a rendu compte de sa visite hier et il nous a donc donné les dernières nouvelles sur la situation disant que le problème empire, que même les problèmes de religions, de confessions commencent à surgir.

Nous sommes donc convenus qu'il fallait agir rapidement et je suis sûr que travaillant de concert avec l'Union africaine, nous nous sommes engagés à être prêts à faire partie de la solution, à aider la République centrafricaine à rétablir une situation normale.

C'est d'autant plus grave que, comme vous le savez depuis le coup d'Etat, il y a eu des interactions entre la région, l'Union africaine ainsi que nos partenaires en coopération et les organisations internationales pour se demander que faire. Il était clair que nous ne permettrions pas ce coup d'Etat. Il fallait donc faire en sorte de donner à cette nouvelle administration dix-huit mois pour organiser des élections. Il est clair que ces élections ne peuvent pas être organisées en raison de la situation.

Il faut donc intervenir d'urgence et nous sommes convenus, avec le Président HOLLANDE, qu'il faut faire quelque chose ensemble. Certainement, cela doit se faire dans le cadre de l'Union africaine, des Nations unies.

En tant que pays individuel, nous allons soulever cette question auprès de ces organisations pour que des mesures soient prises et nous en ferons partie certainement. Comme le Président l'a dit : la France est présente pour protéger les ressortissants français en République centrafricaine. Comme vous le savez, nous y étions dès l'abord sur la base d'un accord bilatéral mais il est clair qu'il faut intervenir différemment conformément aux décisions des Nations unies et de l'Union africaine.

L'Afrique fait partie de l'Union africaine. Elle est en train de mettre en place une force qui lui permette de traiter ce genre de situations, à la différence de ce qui s'est passé au Mali où l'on n'a pas pu s'occuper de cette situation. C'est la raison pour laquelle la France a dû intervenir pour sauver ce pays.

L'Afrique est en train de se doter d'une capacité qui lui permette d'intervenir dans ce genre de situations. J'ai été ravi de savoir aujourd'hui que le Président HOLLANDE a dit clairement qu'il serait là pour appuyer nos efforts. Quoique nous fassions, la France sera à nos côtés et je suis sûr que c'est quelque chose dont nous pouvons nous féliciter. Je suis ravi qu'il ait donné cet éclaircissement. Merci. »

LE PRESIDENT - « En Centrafrique, il y a urgence. Urgence humanitaire, car tous les jours il y a des exactions. Urgence politique, car il n'y a plus d'Etat. Urgence aussi, parce que sur le plan régional, il y a un risque de débordement sans compter ce que rappelait le ministre français des Affaires étrangères, M. Laurent FABIUS, que nous pouvons assister à des conflits religieux. La France appuiera la force régionale qui sera constituée sous l'égide des Nations unies et avec l'appui de l'Union africaine. La France n'est pas là pour se substituer. Elle est là pour accompagner, pour appuyer, pour former. Elle est là.

Comme l'a dit le Président ZUMA, nous constatons que lorsqu'il y a des conflits qui surgissent, il n'y a pas immédiatement la réponse venant d'une force africaine déjà constituée. C'est ce que nous avons, hélas, pu constater au Mali et c'est ce que nous relevons encore pour la Centrafrique.

Aussi, lors de la réunion de Paris du mois de décembre, l'idée est de favoriser la constitution de forces africaines régionales pouvant intervenir au bon moment avec les décisions qui doivent être prises au niveau de l'Union africaine et des Nations unies pour permettre d'éviter des drames. C'est une conception nouvelle de la relation entre la France et l'Afrique. La France n'a pas à être là où elle n'a pas été appelée. La France doit, avec l'Europe, encadrer, former, et parfois même, équiper ces forces régionales pour que les Africains puissent décider, eux-mêmes, de la sécurité de leur continent. »

QUESTION - « Monsieur le Président HOLLANDE, je voudrais vous poser une question à propos de la décision de l'Union africaine ce week-end sur la Cour pénale internationale. Est-ce que la

France serait d'accord avec l'Union africaine pour appuyer sa demande pour que le Conseil de sécurité reporte la poursuite contre le Président KEINIATA et le Vice-président du Kenya ? Est-ce que la France est d'accord avec la décision de l'Union africaine que les Présidents en exercice ne devraient pas devoir comparaître devant la Cour pénale internationale ou tout autre tribunal pénal international ? »

LE PRESIDENT - « La France est attachée à la Cour pénale internationale et ne peut accepter quelque impunité que ce soit. Maintenant que l'Union africaine veuille que les procédures soient simplifiées, qu'elles n'empêchent pas le fonctionnement des Etats, soit. Nous pouvons en discuter et nous le ferons. Il ne faut pas opposer les deux principes.

Le principe, c'est la justice internationale pour que les criminels puissent répondre de leurs actes. Ensuite, il y a un second principe, c'est que les Etats doivent être respectés. Cela ne doit pas empêcher que ceux qui ont à être entendus puissent l'être par la Cour pénale internationale. Nous en discuterons avec nos partenaires et je ne doute pas qu'avec l'Afrique du Sud, nous trouverons le bon équilibre. »

Jacob ZUMA - « Je voudrais intervenir. Je sais que la question s'adressait au Président HOLLANDE mais je pense que c'est important de compléter la réponse qui vient d'être donnée parce que je crois qu'il est important d'avoir un éclaircissement très net.

Nous sommes tous contre l'impunité. C'est notre attitude. C'est la raison pour laquelle tous les deux nous sommes signataires de l'acte portant création de la Cour pénale internationale, c'est très clair. En aucune façon ne pouvons-nous appuyer une action qui ouvrirait la voie à l'impunité. La raison pour laquelle nous faisons partie de l'Union africaine dans cette décision qui a été prise, c'est la façon dont la Cour pénale internationale s'est occupée de la question du Kenya.

Sans y revenir longuement, le Président kenyan et son Vice-président ont dit qu'ils collaboreraient, qu'ils allaient collaborer. L'affaire n'a pas été portée en justice avant qu'ils n'atteignent cette responsabilité. C'est en tenant compte de cette situation qu'ils ont demandé dans le cadre de leur coopération, qu'ils soient présents au début de l'affaire puis qu'ils reviennent pour gérer leur pays pendant que les avocats, les juristes poursuivent les audiences, les procédures. Lorsque le verdict sera rendu, ils se représenteront devant la Cour. La Cour était d'accord.

Puis, un procureur et une ONG ont fait appel de cette décision. La Cour a statué en faveur de cet appel, ce qui a signifié que le Président et le Vice-président doivent abandonner le Kenya et se présenter devant la Cour du début des audiences jusqu'à la fin.

En vertu de la Constitution du Kenya, personne ne peut agir en leurs noms. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas qu'ils soient tous les deux absents de leur pays. Cela signifie qu'il n'y avait ni Président, ni Vice-président au Kenya et donc faillite de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle il y a eu le problème en matière de la coopération avec la Cour pénale internationale. Il ne faut pas croire que l'Union africaine a pris cette décision pour protéger l'impunité. Mais nous ne pouvons pas appuyer une Cour dont les procédures vont à l'encontre de l'existence d'un Etat, en particulier si on tient compte de ce qui a été fait depuis que les charges ont été déposées contre eux.

Il y a eu réconciliation. Les gens qui se battaient à l'époque sont maintenant réconciliés. Ils ont voté pour ces deux candidats. Ce sont donc des choses qui ont été résolues. Ce sont des choses dont on aurait dû tenir compte. C'est la raison pour laquelle avec l'Union africaine, nous sommes d'accord avec la lettre écrite par le Kenya demandant que l'affaire soit repoussée. Nous avons dit que nous avons mis en place un groupe de contacts, cinq personnes, pour s'occuper de cette question correctement.

J'ai pensé qu'il fallait que je complète, que j'éclaircisse un peu la position de l'Union africaine, en particulier en matière d'impunité. Jamais nous ne serons favorables à l'impunité. Nous sommes d'accord là-dessus. »

QUESTION - « Bonjour Messieurs les Présidents. La question s'adresse au Président français. Monsieur le Président, vous parliez il y a un instant de l'importance de la démocratie, des libertés, de la lutte contre le racisme. Hier soir en France, dans le Var, l'extrême-droite, le Front

National, a remporté un siège de conseiller général en dépit des consignes de votre majorité qui voulait lui faire barrage. Dans le même temps, à Marseille, votre ministre Marie-Arlette CARLOTTI, a été éliminée dès le premier tour de la primaire socialiste. Comment analysez-vous, interprétez-vous ce double vote qui vous est défavorable ? »

LE PRESIDENT - « La seule réponse, c'est d'obtenir des résultats. Des résultats sur l'emploi, sur la croissance, sur la sécurité, sur la solidarité. Obtenir des résultats, c'est même une obligation. La politique qui est menée depuis maintenant seize mois a demandé des efforts.

Aujourd'hui, les Français sont en droit de demander, même d'exiger qu'il y ait des traductions de ce qu'ils ont consenti pendant ces derniers mois. L'action du gouvernement doit être entièrement tournée vers ces objectifs : la lutte contre le chômage, l'amélioration encore de la sécurité de nos concitoyens, la recherche de plus de justice et de solidarité pour la cohésion nationale, pour les libertés, pour la conception que nous avons aussi de ce qu'est notre pays et de ce que sont ces valeurs. Cette obligation de résultats est indispensable.

Merci. »